

FLASHCOOP: LA COOPÉRATIVE ÉPHÉMÈRE POUR DÉCLENCHER DES AMBITIONS PROFESSIONNELLES

Bilan de l'expérimentation nationale 2019-2020



SOMMAIRE

COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE, LA SCIC DE L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

Créé en 2000, Coopérer Pour Entreprendre (CPE) a pendant 20 ans été un réseau exclusivement dédié aux coopératives d'activité et d'emploi. En 2020, Coopérer Pour Entreprendre s'est transformé en SCIC, avec un périmètre élargi autour de l'entrepreneuriat collectif.

Notre mission :

- Accompagner la création et la pérennisation des coopératives d'activités et d'emploi et des autres structures de l'entrepreneuriat collectif en France et en Europe.
- Piloter des programmes d'innovation pour sécuriser les parcours professionnels de tous les publics.
- Susciter le regroupement de structures positionnées sur l'entrepreneuriat collectif sous forme d'écosystèmes coopératifs.

2

Aux origines de la Flashcoop...

8

Faire la preuve du concept

18

Le tour de France des projets

28

Bilan de l'expérimentation

38

Pour un déploiement à la hauteur des enjeux

AUX ORIGINES DE LA FLASHCOOP...

Pour favoriser l'accès à l'entrepreneuriat pour tous, réduire les risques est capital. Cela passe par un accompagnement sur-mesure auprès des plus vulnérables. Ces dispositifs sont en train d'émerger. Les coopératives éphémères Flashcoop, portées depuis plusieurs années par les coopératives d'activité et d'emploi, en sont un exemple-phare.

En augmentation accélérée depuis 10 ans, le nombre de travailleurs indépendants - tous statuts confondus - enregistre une progression aussi soutenue que constante. Selon l'INSEE, près de 3 millions de personnes exercent aujourd'hui leur métier de manière indépendante. Cette hausse touche-t-elle toutes les catégories de population ?

À en croire l'augmentation de 40% de la part des femmes parmi les entrepreneurs au cours des trente dernières années ou encore celle du nombre de créations dans les quartiers prioritaires*, une culture « inclusive » de l'entrepreneuriat serait à l'œuvre en France.

Pour autant, comme le souligne L'Echo des quartiers (novembre 2019), ces chiffres ne doivent pas masquer la réalité : selon que l'on est une femme, que l'on habite dans un QPV ou en zone très rurale, l'accès à l'entrepreneuriat reste difficile. D'autant qu'une part importante des créations est réalisée sous le statut micro-entrepreneur, un régime faiblement protecteur, massivement utilisé par des personnes en situation de précarité.

*+14.8% entre 2014 et 2016

RETOUR SUR LES COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI, UN MODÈLE ENTREPRENEURIAL À IMPACT SOCIAL

Les actions d'accompagnement à l'entrepreneuriat pour tous, sont aujourd'hui reconnues et soutenues dans leur capacité à lever les multiples freins à la création. Parmi les acteurs de cet accompagnement, les coopératives d'activité et d'emploi proposent une alternative aux indépendants et travailleurs autonomes.

En intégrant une coopérative d'activité et d'emploi, chacun peut tester son projet dans les meilleures conditions et développer son activité en tant qu'entrepreneur-salarié, un statut reconnu officiellement depuis la loi ESS de 2014.

LA CAE EN BREF

UN STATUT



Le contrat entrepreneur-salarié associé, à durée indéterminée, permet de développer son activité tout en ayant une protection sociale (retraite, chômage, etc.).

UN HÉBERGEMENT JURIDIQUE



Pas besoin de créer de structure pour démarrer son projet, la CAE héberge l'activité des entrepreneurs-salariés.

DES SERVICES MUTUALISÉS



Le suivi administratif, comptable et commercial de chaque entrepreneur-salarié est mutualisé et assuré par la CAE.

UN ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITÉ



La CAE accompagne chaque porteur de projet pour le conseiller sur le démarrage et le développement de son activité.

UN CADRE COLLECTIF



Rejoindre une CAE c'est intégrer un réseau d'entrepreneurs facilitant la coopération et le partage d'expériences et de compétences.

UN LIEU DE COOPÉRATION



En devenant associé, un entrepreneur salarié contribue à l'animation et au développement stratégique et opérationnel de la CAE.

LES GRANDS ENSEIGNEMENTS DE CAE-IMPACT

L'expérimentation CAE-IMPACT portée par Coopérer Pour Entreprendre en 2019-2020, a permis d'analyser l'impact de 7 coopératives d'activité et d'emploi. Elle met en lumière un modèle réduisant efficacement le risque d'échec, particulièrement prégnant chez les personnes vulnérables.

PROTÉGER

La coopérative d'activité et d'emploi donne accès à la protection sociale grâce au statut CESA (Contrat d'entrepreneur salarié associé) : allocations chômage, mutuelle santé, prévoyance, contrat de salarié, cotisation retraite.

60% des entrepreneur.e.s interrogés étaient au chômage avant d'entrer en coopérative d'activité et d'emploi.

75% citent le maintien des droits comme décisif pour se lancer.

ÉMANCIPER

Le statut CESA ouvre à des droits essentiels : accès à un logement en achat ou location, accès à un emprunt personnel, accès à des financements pour la formation...

43% des personnes interrogées estiment que leur statut de salarié a largement pesé dans l'accès à un logement.

ACCOMPAGNER

La coopérative d'activité et d'emploi offre un cadre collectif constitué de l'ensemble des entrepreneurs et d'une équipe d'appui, pivot du parcours.

47% des personnes interrogées sans diplôme et diplôme inférieur au bac jugent fondamentale la dimension collective assurée par l'équipe d'appui.

LIBÉRER

La coopérative d'activité et d'emploi prend en charge les aspects administratifs de la création, permettant à la personne de se concentrer sur son cœur de métier.

84% des personnes interrogées mettent en avant la gestion administrative et fiscale dans leur choix de l'approche coopératives d'activité et d'emploi.

ACCÉLÉRER

La coopérative d'activité et d'emploi accélère la mise en œuvre du projet entrepreneurial, d'autant plus décisive pour les personnes aux ressources limitées.

85% des personnes interrogées plébiscitent la coopérative d'activité et d'emploi comme moteur d'activation du projet entrepreneurial.

FLASH SUR L'EITI :

Une loi en faveur de l'insertion par le travail indépendant

La loi du 5 décembre 2018 a acté l'élargissement des formes d'insertion par l'activité économique, au travail indépendant. Une 5ème structure d'insertion a ainsi été créée : l'Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant EITI. En expérimentation jusqu'en 2021, l'EITI vise à permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, d'exercer une activité professionnelle en bénéficiant d'un service de mise en relation avec des clients et d'un accompagnement.



En savoir plus sur CAE-IMPACT : www.cooperer.coop

LES COOPÉRATIVES ÉPHÉMÈRES, UNE EXTENSION DE LA COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI VERS DE NOUVEAUX PUBLICS

En complément de leur mission auprès des entrepreneurs, des coopératives d'activité et d'emploi ont initié de nouvelles formes d'accompagnement pour des personnes n'ayant pas encore défini leur projet entrepreneurial : les coopératives éphémères.

Ces dispositifs permettent sur un temps donné (quelques jours à quelques mois) à certains publics (jeunes, publics éloignés de l'emploi etc.) de découvrir le travail indépendant sous statut coopératif.

Elles s'inspirent des coopératives jeunesse de services (CJS) majoritairement portées par les coopératives d'activité et d'emploi et développées en France à partir de 2013 selon le modèle québécois.

Dès 2015, de nouveaux formats de coopératives éphémères ont vu le jour

- les coopératives éphémères longues (4 à 9 mois) pour tester un métier.
- les coopératives éphémères ouvertes permettant aux participants d'entrer et de sortir du projet à leur guise.
- les coopératives éphémères courtes, dont les Flashcoop (4 à 7 jours).

FLASH SUR les Coopératives jeunesse de services

Les coopératives jeunesse de services (CJS) sont des projets d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif pour les 15-18 ans qui créent et font vivre leur propre entreprise coopérative le temps d'un été. Accompagnés de 2 animateurs et soutenus par de nombreux acteurs du territoire, les coopérateurs définissent et réalisent différents services proposés aux habitants et aux entreprises environnantes.

Pour en savoir plus sur les CJS, rendez-vous sur lafabriquecooperative.fr/



FLASH SUR la coopérative Les Fées Mères

Créée et portée de 2017 à 2019 par la coopérative d'activité et d'emploi Vivelà, puis par la coopérative d'activité et d'emploi Le Comptoir des Entrepreneurs, Les Fées Mères s'adresse aux femmes des quartiers prioritaires de la ville de Narbonne. Pendant 3 mois, la coopérative rassemble 8 femmes autour d'un projet défini par les bénéficiaires elles-mêmes. L'objectif des Fées Mères ? Redonner confiance à des femmes très éloignées de l'emploi et éventuellement les préparer à rejoindre la coopérative d'insertion portée par Le Comptoir des Entrepreneurs.

Pour en savoir plus sur la coopérative Les Fées Mères, rendez-vous sur <https://www.lecomptoirdesentrepreneurs.fr/>

FLASHCOOP, UN OUTIL PÉDAGOGIQUE AU SERVICE DES PLUS VULNÉRABLES

Initiée par des coopératives d'activité et d'emploi, la Flashcoop est une coopérative éphémère courte développée spécifiquement pour des personnes vulnérables. La Flashcoop est complémentaire au dispositifs d'inclusion professionnelle existants.

UN FORMAT LÉGER

POUR FACILITER LEUR MISE EN ŒUVRE

D'une durée de quelques jours, moins contraignantes d'un point de vue logistique, les coopératives éphémères courtes trouvent facilement leur place dans les emplois du temps des animateurs.

Parce qu'elles exigent moins d'investissements financiers, elles s'insèrent également plus volontiers dans les politiques de développement et d'accompagnement des collectivités locales. Plusieurs coopératives éphémères peuvent être réalisées au cours d'une même année.

3 QUESTIONS À MARIE LANCELIN

Gérante de la coopérative d'activité et d'emploi Coodem et initiatrice du concept de la Flashcoop

Pourquoi avoir créé ce nouveau dispositif ?

Coodem utilise le dispositif de coopératives Jeunesse de Services depuis 2015 sur le territoire de la Mayenne. Tant en milieu rural qu'en Quartier Politique de la Ville, il s'est révélé utile pour faire vivre et découvrir l'entreprise et l'entrepreneuriat à de jeunes mineurs. En 2017, les partenaires de ces projets ont demandé à Coodem d'adapter ce format aux publics fragiles.

Quelles en sont les caractéristiques ?

Je souhaitais travailler avec des femmes issues de la migration et n'ayant pas ou peu travaillé. Or, nous savons que l'engagement sur la durée est très contraignant pour ces personnes ayant une visibilité réduite sur des questions personnelles de budget, de logement, d'accès aux droits etc. Ce nouveau dispositif est donc à la fois court (7 journées) et flexible : il est adapté à des publics ayant des problématiques ou des besoins très variés. Par ailleurs, sa pédagogie est unique : c'est en faisant qu'on comprend. Les animateurs partent donc uniquement du vécu des personnes et de ce qu'elles savent déjà.

Comment a-t-il été utilisé depuis 2017 par Coodem ?

Depuis la première expérience, Coodem a proposé ce dispositif sur plusieurs territoires et pour divers publics. Différentes filières ont été expérimentées, comme la filière culinaire ou textile. Au final, il a été mis en place auprès de jeunes accompagnés par la Mission Locale, présents dans le groupement de créateurs, mais aussi de migrants primo-arrivants, de jeunes en formation professionnelle ou des femmes des quartiers prioritaires.

UN FORMAT COURT

POUR STIMULER LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE PARCOURS COMMUNS

De par sa courte durée qui facilite le « test » de nouveaux partenariats, mais également parce qu'elle nécessite de mettre en commun des compétences complémentaires détenues par des acteurs souvent différents, la Flashcoop peut contribuer à développer la coopération entre structures d'accompagnement à la création d'activité, de l'insertion, de l'emploi, de l'éducation populaire, de la formation ou encore associations de territoires.



FLASHCOOP, COMMENT ?

FAIRE LA PREUVE DU CONCEPT

Plongée au cœur de l'expérimentation nationale Flashcoop soutenue par la Fondation de France, BPI Création, la MACIF et le Fonds social Européen : un cadre commun et une diversité de mises en situation pour démontrer la pertinence de l'entrepreneuriat collectif auprès des publics vulnérables.

LE LABO DE COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE, INITIATEUR DE L'EXPÉRIMENTATION

Si des coopératives éphémères existaient déjà, elles se sont principalement développées de manière éparse et sans outils mutualisés ni actions coordonnées. Avec le concept Flashcoop modélisé en 2019 et 2020 dans le laboratoire « Travail, innovation sociale et coopération » de Coopérer Pour Entreprendre, un cadre méthodologique permet un retour d'analyse efficace et un déploiement généralisé.

LA PREUVE PAR 4

Comment permettre aux innovations sociales locales les plus prometteuses d'essayer sur d'autres territoires ? Comment donner les moyens aux porteurs d'innovations de devenir des passeurs d'expérience ?

Le Laboratoire de CPE a développé une méthode en quatre temps, appliquée aux Flashcoop.



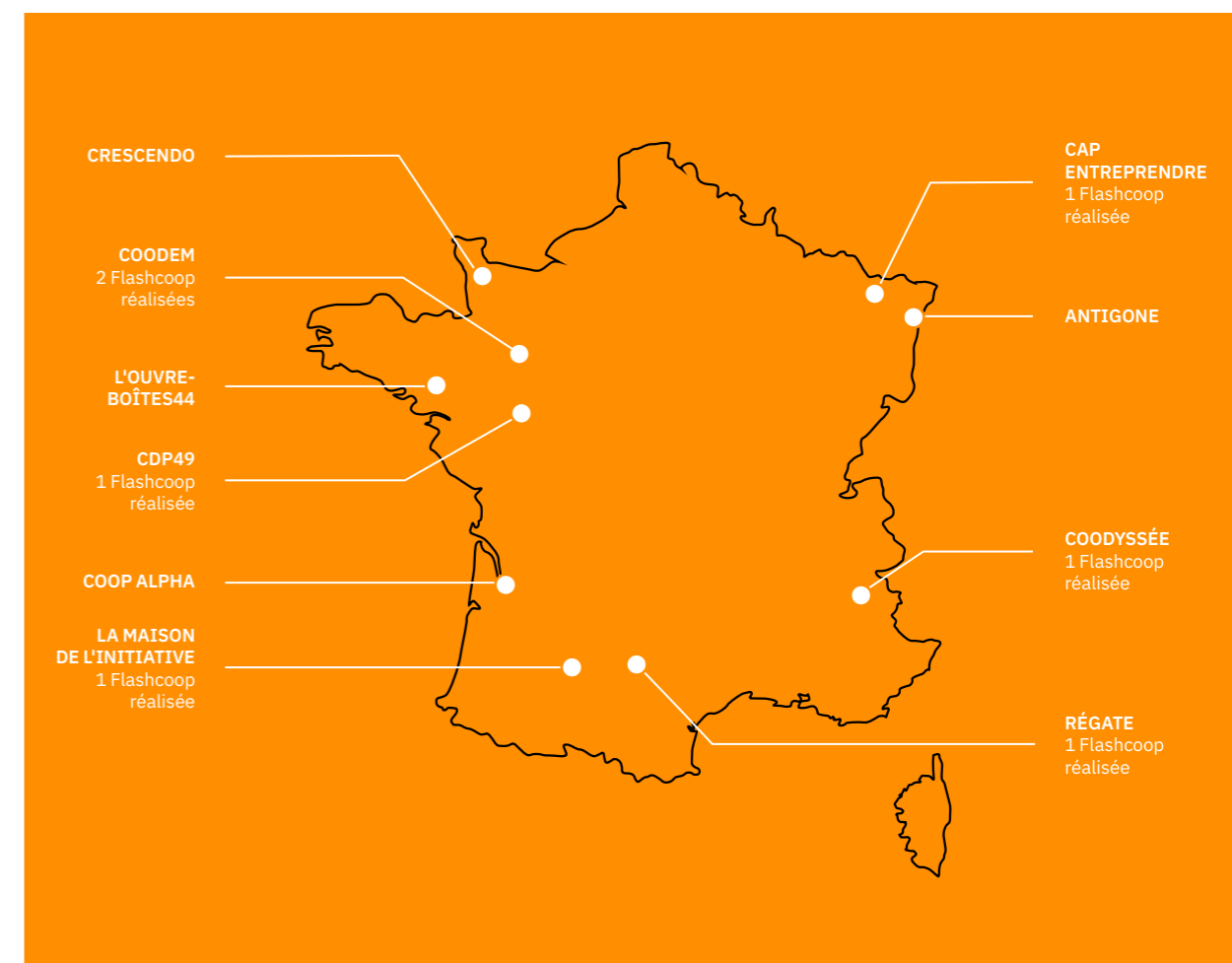
7 EXPÉRIMENTATIONS DANS TOUTE LA FRANCE

Sur une diversité de territoires notable, 7 projets portés par des coopératives d'activité et d'emploi sociétaires de Coopérer Pour Entreprendre ont formé la première expérimentation Flashcoop. Toutes se sont engagées autour de 4 fondamentaux :

- Une ingénierie commune
- Au bénéfice de publics éloignés de l'emploi ou de l'entrepreneuriat
- En QPV ou en zone rurale
- En coopération avec des partenaires de l'emploi, de l'éducation populaire, de l'insertion et de l'entrepreneuriat.

Au total, l'expérimentation a rassemblé une cinquantaine de participants.

Initialement, 10 coopératives d'activité et d'emploi se sont engagées à expérimenter au moins une Flashcoop. Confrontées à partir de mars 2020 à la crise sanitaire de la Covid19, plusieurs structures n'ont pas été en mesure d'aller au bout de la démarche.



UNE FORMATION ET UN ACCOMPAGNEMENT AVANT / PENDANT / APRÈS

Accompagner les expérimentateurs qui sont la tête de pont du dispositif Flashcoop, est au cœur de la démarche de Coopérer Pour Entreprendre. Un soutien en 3 temps, enrichi de kits pédagogiques et d'ingénierie...

AVANT LA FLASHCOOP

FORMATION PRÉSENTIELLE & COACHING

Pour réaliser leur Flashcoop, 10 professionnels de l'accompagnement à la création d'activité ont été accompagnés et formés à la mise en œuvre de Flashcoop. 2 jours de formation ont permis de dresser un tour d'horizon complet des enjeux, des logiques de montage partenarial, des ressources et process ou encore des bonnes pratiques d'animation et d'évaluation. Un appui durant la phase de montage de projet a ensuite été proposé sous forme de coaching individuel.

PENDANT LA FLASHCOOP

TUTORAT À DISTANCE & SUIVI INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Les formateurs Coopérer Pour Entreprendre étaient joignables, à la demande, tout au long de la réalisation de chaque Flashcoop.

LA BOÎTE À OUTILS FLASHCOOP

KIT DE COMMUNICATION

- Un dossier de presse personnalisable
- Un modèle de communiqué de presse
- « Le brief du photographe amateur »
- Un modèle de cession de droit d'auteur
- Un kakemono et une banderole

KIT DU PORTEUR DE PROJET ET DES PARTENAIRES

- Le guide du partenaire
- La fiche de renseignement des participant.es
- Le fichier de suivi
- La fiche de collecte des données
- L'autorisation de droit à l'image

KIT D'ÉVALUATION

- Le guide de l'entretien du participant.es
- Le questionnaire partenaires
- Le questionnaire animateurs
- La grille d'appréciation des participant.es

APRÈS LA FLASHCOOP

BILAN DE L'ACTION

Chaque Flashcoop a fait l'objet d'une évaluation coordonnée par Coopérer Pour Entreprendre : ateliers collectifs de bilan, aide à la rédaction des bilans.

« Le contenu très détaillé de la formation nous a permis de comprendre l'ensemble des étapes de la Flashcoop. Les nombreux retours d'expérience des formateurs nous ont également permis de nous projeter et de visualiser ce qui nous attendait. »

Michel Pierson, Chargé d'accompagnement chez Cap entreprendre et animateur de la Flashcoop de Forbach.

FLASHCOOP DANS LE VIF DU PROJET

Une mise en situation réelle pour appréhender les multiples dimensions de la création d'entreprise. En mode Flash

CRÉER ENSEMBLE DE A À Z

Pendant 7 jours, la Flashcoop rassemble un collectif de personnes qui ne se connaissent pas, autour d'un projet de création d'une entreprise coopérative. Ensemble, elles mettent en œuvre de nouvelles compétences pour développer une activité en commun qui leur est imposée : biscuits apéritifs, cookies, sac à vrac...

À cette occasion, le collectif construit son offre, imagine sa marque et conçoit ses supports de communication. Il produit et vend lors d'un événement éphémère (marché, salon festival...). Le fruit des ventes constitue un chiffre d'affaires, qui, après déduction des charges génère un bénéfice. Celui-ci est réparti.

ÊTRE HÉBERGÉ

Parce que la Flashcoop génère réellement de l'activité, donc un chiffre d'affaires, il est indispensable qu'elle soit hébergée juridiquement et administrativement pour assurer les participant.es et les rémunérer. À l'entrée, chacun signe donc un contrat qui lui permet de réaliser légalement une activité, de bénéficier d'une assurance professionnelle et d'être couvert au titre de l'accident du travail, le tout porté par la coopérative d'activité et d'emploi.

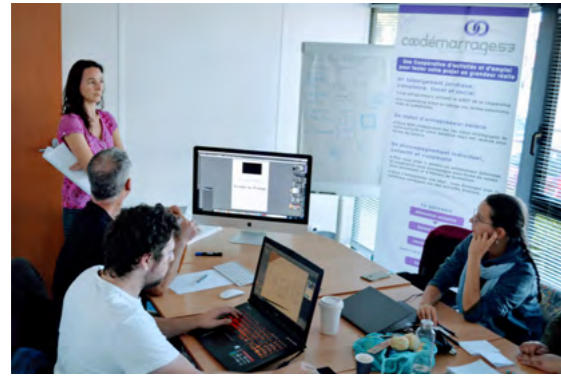
ÊTRE ENTOURÉ DE PROFESSIONNELS

Pour permettre aux participants d'avancer dans les meilleures conditions tout au long de l'expérience, des professionnels aux multiples profils les accompagnent à chaque étape.

- Des spécialistes de l'accompagnement à la création d'activité
- Des communicants : à l'image du graphiste qui co-conçoit les visuels avec les participant.es (logo, packaging, affiches...)
- Un producteur professionnel : traiteur, cuisinier, pâtissier, couturier... Il guide les participant.es à chaque étape de production (règles de sécurité et d'hygiène, fonctionnement des outils voire mise à disposition de l'espace de travail...)
- Des logisticiens : par exemple, le placier sur le marché qui accueille les participant.es et leur présente les modalités d'organisation.
- Un banquier : qui organise une simulation de demande de prêt afin de se familiariser et de démystifier une situation souvent anxiogène.



FLASHCOOP DANS LE VIF DU PROJET



LE PRODUIT COMME SUPPORT PÉDAGOGIQUE

Si le choix de la filière et du produit sont décidés préalablement, c'est que l'objectif de la Flashcoop n'est pas tant de tester les projets personnels en quelques jours mais bien de se mettre dans la peau d'un entrepreneur au sein d'une entreprise collective. Les produits comme supports de pédagogie, ont donc été choisis pour leur rapidité d'élaboration et leur facilité de vente (marché, salon, festival) sur des temps très courts.

2 filières ont été testées durant l'expérimentation : la filière culinaire et la filière textile.

RÉALISER LA COMPTABILITÉ, SE RÉMUNÉRER

Gestion sociale, gestion de la paie, gestion comptable, suivi commercial, respect de la réglementation secteur... les coopératives d'activité et d'emploi dont l'hébergement juridique est l'un des cœurs de métier, prennent le relais pour mener l'expérience à son terme.



Confection textile, lingettes réutilisables et sacs à vrac



Production de cookies, biscuits apéritifs, repas

ENTRE THÉORIE ET PRATIQUE, 7 JOURS EN 3 TEMPS POUR UNE EXPÉRIENCE EN ACCÉLÉRÉ

MODULE 1

CRÉATION DE L'ACTIVITÉ SUR UN PRODUIT IMPOSÉ

JOUR 1

Je découvre l'entreprise coopérative et le projet par la flashcoop avec un professionnel de l'accompagnement et de la création d'activité.

JOUR 2

Nous construisons notre offre : prix, produit, clients avec un professionnel de l'accompagnement et de la création d'activité.

JOUR 3

Nous développons notre activité avec un communicant et un banquier.

MODULE 2

PRODUCTION ET COMMERCIALISATION

JOUR 4

Nous produisons avec un producteur.

JOUR 5

Nous commercialisons, nous vendons avec un logisticien.

MODULE 3

BILAN

JOUR 6

Nous comptabilisons avec un comptable.

JOUR 7

Je fais le point avec un professionnel de l'accompagnement et de la création d'activité et/ou des professionnels de l'insertion.

QUI SONT LES PARTICIPANT·ES ?

50 personnes se sont portées volontaires, sur proposition d'un partenaire, pour participer à une Flashcoop. Si chaque parcours est unique, un profil type se dégage assez nettement : celui d'une femme, porteuse d'une idée ou d'un projet, sans emploi, d'un niveau scolaire infra-bac, résidant en QPV ou zone rurale.

SANS EMPLOI MAIS AVEC DÉTERMINATION

80% des participant.es étaient sans emploi au moment de démarrer la Flashcoop. Certain.es n'avaient encore jamais eu l'occasion de travailler. Parmi les 20% ayant un emploi, on dénombre des personnes en chantier d'insertion ou menant des activités ponctuelles faiblement rémunératrices (micro entrepreneur.es ou contrats de travail à hauteur de quelques heures par semaine). Des chiffres à mettre en regard avec les 69% ayant un projet entrepreneurial en tête.

LES FEMMES D'ABORD

Aux manettes des 7 Flashcoop qui ont vu le jour, on compte 82% de femmes. Pour autant, la Flashcoop s'adresse à toutes et tous. L'une d'entre elle a même été 100% masculine.

À L'ÉCOLE DE LA VIE

Parmi les participant.es, 40% sont allés jusqu'au niveau primaire ou collège, 39% ont atteint le niveau bac et équivalent*. A la marge, 6% n'ont jamais été scolarisés et 15% ont un niveau de diplôme supérieur au bac avec des parcours décousus souvent couplés à de longues périodes de chômage.

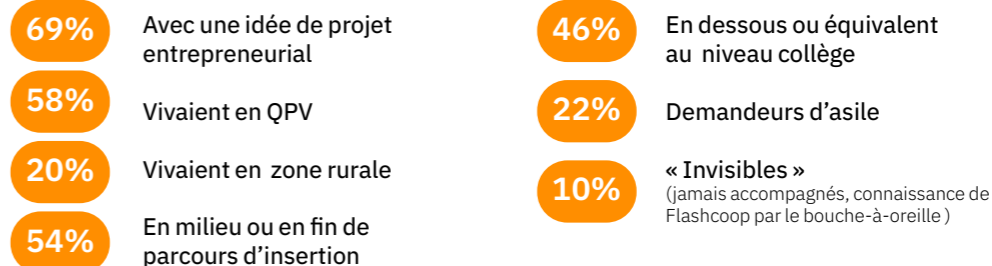
PRIORITÉ AUX TERRITOIRES ENCLAVÉS

Dans le cadre de l'expérimentation nationale, priorité a été donnée aux résidents des QPV et aux zones rurales, 2 territoires particulièrement enclavés. Parmi les participant.es, 58% des personnes résidaient en QPV et 20% des personnes en ZRR. Les 22% restants, résidaient aux abords de QPV mais non classés administrativement comme tel.

« J'adore travailler ! Je ne savais pas que ça pouvait procurer autant de satisfaction. Je me dis qu'en 27 ans, je suis passée à côté de quelque chose. Ce n'est pas que je ne voulais pas travailler, je n'avais pas le droit. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire ! »

Participant.e d'une Flashcoop.

PARMI LES 50 PARTICIPANTS





LE TOUR DE FRANCE DES PROJETS

7 Flashcoop,
7 territoires,
2 filières métiers,
une cinquantaine de participants
aux attentes et aux besoins spécifiques.

DASTMAL D'ERNÉE



Les participants de la Flashcoop Dastmal d'Ernée – les mouchoirs d'Ernée – sont accompagnés par le Centre d'Accueil et d'Orientation d'Ernée. Ce sont des demandeurs d'asile en provenance d'Afghanistan et présents sur le territoire depuis 1 mois à 2 ans. Ils étaient âgés de 24 à 27 ans. Leurs attentes principales : s'acculturer au monde du travail et de l'entrepreneuriat en France.

LES ANIMATEURS ET INTERVENANTS

Agnès Camarena

Chargée d'accompagnement chez Coodem.

Chantal Verdié Sablé

Couturière, créatrice de la marque l'Atelier de Fil, entrepreneure-salariée chez Coodem.

Marc Pouteau

Graphiste, créateur de la marque - Marco Graphiste Multimédia, entrepreneur-salarié-associé chez Coodem.

LES PARTENAIRES DE L'ACTION



- France Horizon – Centre d'Accueil et d'Orientation d'Ernée
- Communauté de Commune d'Ernée
- Super U d'Ernée
- La Mission Locale de la Mayenne

FLASCHOOOP DASTMAL D'ERNÉE

Porteur de projet
Coodem

Lieu
Ernée

Dates
Du 12 au 20/11/19

Nombre de participant.es
7

Lieu de commercialisation
Galerie du Super U d'Ernée

Spécificités du public
Demandeurs d'asile

Chiffre d'affaires
528 €

Filière
Textile

Réalisation
Lingettes réutilisables

APÉ'PHÉMÈRE



La Flashcoop Apé'phémère a réuni 6 jeunes adultes âgés de 19 à 24 ans. Les participants étaient accompagnés par la Mission Locale de Laval et inscrits dans le Groupement de Créateurs. Toutes et tous avaient une idée, plus ou moins aboutie de projet entrepreneurial.

LES ANIMATEURS ET INTERVENANTS

Julie Geslot
Chargée d'accompagnement chez Coodem.

Marie-Noëlle Voisin
Chargée de projet à la Mission Locale de la Mayenne, animatrice du groupement de créateur.

Julie Lemesle
Responsable administrative et financière chez Coodem.

Véronique Pottier
Cheffe à domicile, traiteuse, créatrice de la marque Traditions et Saveurs Exotiques. Entrepreneure-salariée chez Coodem.

Marc Pouteau
Graphiste, créateur de la marque - Marco Graphiste Multimédia, entrepreneur-salarié-associé chez Coodem.

LES PARTENAIRES DE L'ACTION



- Festival le Chainon Manquant
- Biocoop
- Le Crédit Mutuel
- Le Groupement de Créateur
- La Mission Locale de la Mayenne

FLASCHOO APÉ'PHÉMÈRE

Porteur de projet
Coodem

Lieu
Laval

Dates
Du 17 au 25/09/19

Nombre de participant.es
6

Lieu de commercialisation
Festival le chainon manquant

Spécificités du public
Jeunes adultes

Chiffre d'affaires
315 €

Filière
Culinaire

Réalisation
Biscuits apéritifs

COOPKIES



La Flashcoop Coopkies a réuni 4 femmes âgées de 30 à 55 ans. Les participantes ont découvert l'action par le biais d'associations de quartier et des centres sociaux. Certaines avaient une idée, plus ou moins aboutie de projet entrepreneurial. D'autres n'avaient pas de projet particulier au moment de l'action.

LES ANIMATEURS ET INTERVENANTS

Eva Llana
Conseillère en insertion socioprofessionnelle, à La Maison de L'Initiative.

Elodie Drala
Conseillère en création d'entreprise à La Maison de l'Initiative.

Clément Galan-Casteres
Chargé de communication à La Maison de l'Initiative.

Une cheffe du Tiers-Lieu culinaire Cap'Eco.

Une conseillère clientèle de la BNP.

LES PARTENAIRES DE L'ACTION



- Centre social Reynerie
- Parle avec elles
- Egalité
- Le PLIE
- Le Relais information orientation emploi
- Le groupe les Chalets
- Première Brique
- Centre social Isards-Borderouge
- Centre social Bagatelle
- Toulouse Métropole Habitat
- SA Patrimoine
- Cap Eco
- BNP Paribas

FLASCHOO COOPKIES

Porteur de projet
La Maison de l'Initiative

Lieu
Toulouse

Dates
Du 18 au 26/11/19

Nombre de participant.es
4

Lieu de commercialisation
Forum Régional de l'Economie Sociale et Solidaire

Spécificités du public
Femmes résidentes en QPV

Chiffre d'affaires
204,74 €

Filière
Culinaire

Réalisation
Cookies

MAMCOOKIES



La Flashcoop MamCookies a réuni 6 participantes : des femmes, âgées de 32 à 59 ans, résidant sur plusieurs quartiers classés QPV de l'agglomération angevine, toutes porteuses d'un projet de création d'activité dans le domaine de la restauration.

LES ANIMATEURS ET INTERVENANTS :

Isabelle Petiteau
Associée et chargée d'accompagnement chez CDP49.

Isabelle Bailleul
Entrepreneure salariée associée en tant que coach-formatrice et chargée d'accompagnement chez CDP49.

Pascal Viau
Gérant de CDP49.

Catherine Barritault-Georges
Entrepreneure-salariée-associée de Cdp49 en tant que graphiste freelance et auteur.e auto-éditée.

Sébastien Gesnest
Entrepreneur salarié associé de Cdp49 en tant que photographe freelance.

Isabelle Pauleau-André
Gestionnaire comptable chez CDP49.

Pascaline Favresse
Entrepreneure-salariée-associée chez CDP49 en tant que sophrologue.

Alexandre Verna
Entrepreneur-salarié-associé de Cdp49 en tant qu'artisan cuisinier.

LES PARTENAIRES DE L'ACTION



FLASCHOOOP MAMCOOKIES

Porteur de projet
CDP49

Lieu
Angers

Dates
Du 26/11 au 05/12/19

Nombre de participant.es
6

Lieu de commercialisation
Les galeries recyclettes

Spécificités du public
Femmes résidentes en QPV

Chiffre d'affaires
376 €

Filière
Culinaire

Réalisation
Cookies

- Angers Loire Développement
- La Fabrique à entreprendre
- BGE Anjou Mayenne
- Cités Lab
- Le Relais pour l'Emploi
- Inter Réseau de l'Economie Social et Solidaire
- Mairie de Saint-Barthélemy d'Anjou
- La Filalinge

COOKIKS



La Flashcoop Cookiks a réuni 7 femmes âgées de 23 à 65 ans, éloignées de l'emploi et de la formation et sans projet professionnel abouti au moment de la Flashcoop. Elles ont notamment été accompagnées durant la phase de production par Jérôme Schwalbach, Meilleur Ouvrier de France et Gérant de la boulangerie pâtisserie La Mine de Pain.

LES ANIMATEURS ET INTERVENANTS

Michel Pierson
Chargée de mission chez Cap entreprendre

Emmanuelle Beyer
Directrice de Cap entreprendre

Nicolas Henry
Comptable et chargé d'accompagnement chez Cap entreprendre

Frédérique Fardeau
Pâtissière, entrepreneure-salariée chez Cap entreprendre.

Jérôme Schwalbach
Gérant de la boulangerie pâtisserie Mine de Pain.

Célia Bour
Praticienne en massage bien être, entrepreneure-salariée chez Cap entreprendre.

Hélène Gitchenko
Conseil et recherche appliquée en management de l'innovation, entrepreneure-salariée chez Cap entreprendre.

Manuel Masiello
Consultant en I.A., entrepreneur-salarié chez Cap entreprendre.

Nicolas Adeler
Coach en prise de parole et gestion du stress, entrepreneur-salarié chez Cap entreprendre.

Mathilde Seiler
Esthéticienne, entrepreneure-salariée chez Cap entreprendre.

FLASCHOOOP COOKIKS

Porteur de projet
Cap entreprendre

Lieu
Forbach

Dates
Du 02 au 09/12/19

Nombre de participant.es
7

Lieu de commercialisation
Marchés de Noël de Forbach et Metz

Spécificités du public
Femmes résidentes en QPV

Chiffre d'affaires
1200 €

Filière
Culinaire

Réalisation
Cookies

LES PARTENAIRES DE L'ACTION



- Pôle Emploi
- La Mission Locale du Bassin Houlier
- Département de la Moselle
- Communauté d'Agglomération de Forbach
- Mairie de Forbach
- Mairie de Farebersviller

SACRÉSAC



La Flashcoop Sacrésac a réuni 7 jeunes femmes âgées de 27 à 46 ans. Toutes avaient une idée, plus ou moins aboutie de projet entrepreneurial.

LES ANIMATEURS ET INTERVENANTS

Stéphanie Berlinguez
Cogérante de Coodyssée

Corinne Blanchard
Chargée d'accompagnement
chez Coodyssée.

Sophie Rommens
Gérante de la Boîte à éditer.

Emilie Ferrand
Couturière et formatrice couture,
entrepreneure-salariée-
associée de Coodyssée.

Audrey Rousselle
Consultante en accompagnement
de projets collectifs, coopération,
financements européens, animation
de démarches participatives,
entrepreneure-salariée de Coodyssée.

Pascale Sylva
Art-thérapeute et graphiste, entrepreneure-
salariée-associée de Coodyssée.

LES PARTENAIRES DE L'ACTION



- Centre Populaire d'enseignement Alpes du Sud
- Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes
- La ligue de l'enseignement Hautes-Alpes
- Initiative sud Hautes-Alpes

CUISINE SANS FRONTIÈRE



La Flashcoop Cuisine sans frontières a réuni 6 participantes, qui disposaient déjà de compétences culinaires. Plusieurs participantes avaient déjà eu l'occasion de faire collectif dans le cadre de prestations de cuisine développées par l'association de quartier H.U.D.A. La Flashcoop a été l'occasion de réfléchir aux enjeux relatifs au passage d'un modèle associatif à un modèle entrepreneurial.

LES ANIMATEURS ET INTERVENANTS

Félicie Domène
Directrice de Régate.

Coralie Hollard
Directrice adjointe, Régate.

Emmanuelle Ruaud
Responsable organisation, Régate

Isabelle Ginet
Chargée d'accompagnement
emploi et création, Régate.

Céline Loupias
Comptable, Régate.

Daniela Londono
Chargée de communication, Régate.

Eurielle Chapeau
Assistante administrative, Régate.

Dominique Bonnet
Traiteur ambulant et entrepreneur-
salarié de Régate.

LES PARTENAIRES DE L'ACTION



- Initiative Tarn
- L'AFPA
- DIRECCTE Occitanie (Unité départementale du Tarn)
- Association H.U.D.A (Humanité, unité, diversité albigeoises)

FLASCHOOOP SACRÉSAC

Porteur de projet
Coodyssée

Lieu
Gap

Dates
Du 02 au 11/12/19

Nombre de participant.es
7

Lieu de commercialisation
Marché de Gap

Spécificités du public
**Femmes résidentes
en QPV ou ZRR**

Chiffre d'affaires
513 €

Filière
Textile

Réalisation
Sac à vrac

FLASCHOOOP CUISINE SANS FRONTIÈRE

Porteur de projet
Régate

Lieu
Albi

Dates
Du 27/02 au 12/03/19

Nombre de participant.es
6

Lieu de commercialisation
O'Filao, café associatif

Spécificités du public
**Femmes résidentes
en QPV**

Chiffre d'affaires
1668 €

Filière
Culinaire

Réalisation
**Repas complet :
entrée, plat, dessert**



BILAN DE L'EXPÉRIMENTATION

Amélioration de l'autonomisation par la confiance en soi, développement du goût et de la capacité à travailler en équipe, mise en perspective du parcours professionnel.

Des résultats probants, revue de détail...

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

LES PARTIS PRIS – QUEL CADRE ?

LA VALIDATION DU CONCEPT

Flashcoop s'est appuyée sur une évaluation portant à la fois sur les personnes participantes et le dispositif en tant que tel. Une place importante a été laissée à l'évaluation qualitative des actions.

LES 3 PARAMÈTRES ÉVALUÉS

- 1 – la montée en compétences des participant.es.
- 2 – leur vécu durant l'action
- 3 – la progression de leur projet professionnel post-Flashcoop

Un processus d'évaluation de type participatif a été retenu, au cours duquel ont été recueillis les points de vue des participants, des animateurs et des partenaires prescripteurs.

LES PRÉCAUTIONS – QUELLES LIMITES ?

Les évaluations réalisées comportent plusieurs limites qu'il convient de prendre en compte :

- **Les typologies de publics** déterminées et orientées par les profils partenaires.
- **Les freins relatifs au processus d'auto-évaluation :**
 - la faible maîtrise de la langue qui a rendu parfois difficile l'appréhension des outils d'auto-évaluation et qui a nécessité un accompagnement, traduction ou retranscription.
 - le manque de légitimité ressentie.
 - des difficultés exprimées par les participants à prendre du recul pour évaluer l'acquisition de leurs compétences.
 - une méconnaissance des logiques d'auto-évaluation.
 - les difficultés à recueillir les données à froid (peu de retours en ligne 4 à 6 mois après expérimentation, nécessitant une relance par téléphone).

LE CHOIX DES COMPÉTENCES CLÉ EUROPÉENNES POUR METTRE EN AVANT LES SOFT SKILLS

Facilement observables et mesurables dans le cadre Flashcoop, 2 volets de compétences intégrées au dispositif CLEA ont été évalués :

- « Apprendre à apprendre »
- « Compétences sociales et civiques »



COMMENT CONTOURNER LES FREINS LIÉS À L'AUTO-ÉVALUATION ?

Certain.es participant.es ont exprimé une difficulté à auto-évaluer leur posture ainsi que les compétences acquises durant l'action. Afin de contourner cette difficulté, la méthode d'évaluation par les pairs a été testée dans certaines Flashcoop et a permis dans la plupart des cas de lever des freins.

LE PROCESS... QUEL TEMPO, QUELS OUTILS, QUELS TYPES DE RETOUR ?

Les participants, les animateurs des Flashcoop et les partenaires prescripteurs ont été interrogés à différentes étapes du dispositif : avant, au moment du sourcing des participants / pendant, à l'occasion de l'évaluation à chaud / après, pour une évaluation à froid.

LÉGENDE DES PERSONNES

- * Les participants
- Les animateurs
- ◇ Les partenaires

ÉTAPE	Les outils	Les datas
LANCEMENT DE L'APPEL À PROJET		
SOURCING DES PARTICIPANTS	* Fiche de renseignements	Qualitatif: * projet et attentes des participants
FLASHCOOP J1-J6	* Livret de compétences	Quantitatif: * Indice de progression compétences clé
BILAN À CHAUD J7	* Livret de compétences * Entretien individuel * Grille d'appréciation ◦ Questionnaire ◇ Questionnaire	Quantitatif: * Indice de progression compétences clé * Impact de l'action sur les personnes Qualitatif: * Feedback, vécu ◦ Point de vue sur l'action, axes d'amélioration ◇ Point de vue sur l'action, axes d'amélioration sur les personnes
BILAN À FROID (4 à 6 mois après la Flashcoop)	* Questionnaire ◦ Questionnaire ◇ Questionnaire	Qualitatif: * Point de vue sur l'action, impact de l'action ◦ Point de vue sur l'action, axes d'amélioration, impact de l'action sur les personnes ◇ Point de vue sur l'action, axes d'amélioration sur les personnes, impact de l'action sur les personnes

NOUS FAISONS DONC JE SUIS

Prendre confiance en soi en prenant conscience de ses compétences, se mettre en action pour gagner en assurance et en légitimité... et si travailler avec les autres était un accélérateur d'autonomie ?

Lors des entretiens d'évaluation, des enregistrements de participants ont été réalisés et partagés avec Laurent Sochard, psychosociologue-praticien chercheur spécialisé sur les dynamiques participatives et entrepreneur salarié-associé de la coopérative d'activité et d'emploi CDP49 basée à Angers.

À l'écoute des témoignages, Laurent Sochard évoque une « dimension expérientielle et existentielle ». Un changement radical de posture qui par le groupe, permet une (re)connexion à soi-même.

Quand le moi est stimulé et valorisé, « les défis peuvent être relevés » expriment de nombreux participant.es : ensemble, on se confronte à des domaines inconnus ou écartés a priori (comptabilité pour certains, vente ou couture pour d'autres), on s'attèle à des tâches nouvelles et diversifiées malgré un manque de compétences supposé...

Dans un mouvement de balancier, ces freins dépassés par la force du collectif, offrent à chacun l'occasion d'un retour sur soi et facilite l'identification de ses points forts et fragilités. Il n'est pas rare alors que les problématiques de sous-estime laissent place à la surprise, « je n'aurais pas cru posséder autant de connaissances théoriques et techniques ! ».

« Cette formation-action en conditions réelles est très pertinente. On a vu l'effet produit en termes de posture sur les participantes entre le début et la fin de l'opération. »

Rémi Dolley, BGE Anjou-Mayenne, partenaire prescripteur de la Flashcoop d'Angers.

« J'ai eu le sentiment de faire moi-même les choses : c'est moi qui ai décidé, c'est moi qui ai fait. C'est ce qui m'a le plus satisfait, je cherchais justement à voir ce que ça fait d'être responsable à 100% de mes décisions. Ça m'a fait du bien de pouvoir sentir ça. »

Participante de la Flashcoop.

« J'ai été dans une Flashcoop avec des formateurs et des femmes du quartier aussi extraordinaires les uns que les autres. On a partagé quelque chose d'inédit, que je vous conseille de vivre. Ça fait ressortir les compétences, ça te donne de l'assurance, tu te projettes dans l'avenir, c'est très encourageant. Et pas que dans nos projets, c'est surtout dans notre être, c'est-à-dire sur le domaine intérieur : tu ne sais pas comment mais il y a un truc qui fait qu'il y a une bonne énergie et que tu te sens nourrie. »

Participante de la Flashcoop.

« Les participantes ont su gagner en confiance au fur et à mesure et ont révélé leurs compétences. »

Isabelle Petiteau, chargée d'accompagnement chez CDP49 et animatrice de la Flashcoop d'Angers.

78%

Je me sens davantage prêt.e à répondre à des offres d'emploi

94%

Cette expérience m'a permis d'acquérir ou valider des méthodes ou techniques de travail

75%

J'identifie mieux mes points forts et à améliorer

QUESTIONS À LAURENT SOCHARD

À quoi sert le bilan pour les participants ?

« À l'issue de l'action menée, les personnes peuvent raisonnablement s'attribuer une partie de la réussite c'est-à-dire reconnaître qu'elles y sont pour quelque chose de par leur engagement, de par leur qualité, de par les compétences mises en œuvre ou les compétences acquises.

C'est un élément important dans les pratiques du développement du pouvoir d'agir que d'avoir ce temps de prise de conscience, de regard sur l'action menée. Le pédagogue brésilien Paolo Freire parle de « conscientisation » pour exprimer ce moment où l'on fait retour sur ce qui vient de se passer, pour évaluer, considérer ce qui a été entrepris et réalisé.

Un phénomène psychologique important alors, notamment pour des personnes qui ont peu vécu d'expériences sociales positives, c'est ce que le philosophe Paul Ricoeur nomme l'imputabilité, c'est-à-dire la capacité pour le sujet de l'action à s'en attribuer la responsabilité, à se reconnaître comme en étant l'auteur. »

LA FORCE DU COLLECTIF

Vivre une expérience collective telle que la Flashcoop relève de la plongée dans l'inconnu pour une majorité de participant.es. Un moment unique, riche d'enseignements et d'émotions. Et pour beaucoup la révélation que travailler en groupe, échanger des points de vue, prendre des décisions ensemble... génèrent de l'efficacité autant que du plaisir.

Lorsqu'on interroge les personnes en entretien individuel sur le meilleur moyen de lever les difficultés rencontrées, elles répondent majoritairement « le travail en groupe ». Là encore, une vraie prise de conscience s'opère quant à « l'interdépendance positive » - créatrice de confiance, de responsabilisation et de dépassement individuels - inhérente à la poursuite d'un objectif commun.

Et s'il n'est pas toujours facile d'adopter une posture d'ouverture et d'écoute, tous et toutes finissent par se féliciter d'avoir atteint et même dépassé leurs objectifs, dans un environnement accompagné et bienveillant.

Toute l'importance du rôle des animateurs est là. Pivots de la bonne dynamique du groupe selon Laurent Sochard, « les animateurs développent une démarche où le travail collectif va potentialiser l'ingénierie, la compétence et les qualités relationnelles, de même qu'ils posent un cadre tout aussi essentiel ».

Implication et expression de chacun (les tempéraments les plus introvertis s'ouvrent et contribuent activement), qualité des échanges, entente et respect mutuel (malgré des divergences parfois houleuses), bonne organisation du travail et atteinte des objectifs de production... les encadrants forment la clé de voûte du dispositif.

« La dynamique de groupe qui se crée, permet à chacun de monter en compétences et de gagner en confiance en soi et en l'autre. »

Julie Geslot, chargée d'accompagnement chez Coodem et animatrice de la Flashcoop de Laval.

« Le collectif, protecteur et bienveillant, permet la rencontre et le partage. Il offre un cadre et oblige chacun.e à sortir de sa zone de confort. Cette sociabilisation donne une force au groupe qui avance sur un chemin sécurisé par les animatrices. Cette expérience a été vécue comme un véritable accélérateur du projet personnel, motivant grâce au plaisir exprimé par toutes de coopérer à la réussite d'un but commun. »

Isabelle Bailleul-Nihart, chargée d'accompagnement chez CDP49 et animatrice de la Flashcoop d'Angers.

« Mon meilleur souvenir : je nous revois là en train de discuter entre femmes, chacune à donner notre avis... Et puis l'intelligence des échanges... Tu te rappelles quand on a parlé et que j'ai dit « Non je suis pas d'accord ! », et paf on est reparties, c'était le débat quoi, c'était pas conflictuel, moi j'aime ça tu vois parce que je suis un peu maladroite là-dessus, j'ai apprécié vraiment ce moment. »

Participante de la Flashcoop.

« Je suis quelqu'un qui a énormément de difficultés en travail de groupe. Même si j'ai travaillé en cuisine, gestion tout ça, je suis très solitaire. C'était une bonne idée je pense, oui, parce que comme on est tous débutants, on s'entraide et on apprend des choses. Après il y a eu des moments difficiles aussi : par rapport aux prises de décisions... »

Participante de la Flashcoop.

75%

J'ai plus confiance dans ma capacité à travailler avec les autres

72%

Les échanges et la vie de groupe m'ont aidé.e à construire mes compétences

61%

J'ai progressé dans ma capacité à échanger avec les autres

QUESTIONS À LAURENT SOCHARD

En quoi la non-mixité peut-elle être utile ?

« Au-delà des actions collectives, si l'on considère le mouvement social et les luttes sociales, le passage par le groupe de pairs a toujours été un moment capital pour les personnes les plus loin de la parole publique et de la participation citoyenne.

Ces personnes n'osent pas, ne se font pas confiance, et souvent s'imputent leurs difficultés : elles disent alors qu'elles ne sont pas faites pour ça, qu'elles n'ont pas les compétences, qu'elles préfèrent rester chez elle etc.

Or le seul fait de rencontrer d'autres personnes à qui elles peuvent s'identifier et dont le parcours bien que différent car singulier, présente néanmoins des caractéristiques identiques, leur permet soudain de redresser la tête : je ne suis pas seul à vivre cela, d'autres éprouvent, vivent, disent la même chose !

Une prise de conscience s'opère alors et un décalage dans la représentation que l'on a de soi-même. Ce n'est donc pas tant moi qui suis responsable de tout ce qui m'arrive, plutôt qu'un certain nombre d'éléments de ma condition ou de ma position sociale puisque je me reconnais en d'autres personnes qui vivent des conditions similaires.

Ce moment-là produit un effet déculpabilisant énorme, donc libérateur. »

*La plupart des Flashcoop expérimentées ont rassemblé des groupes non mixtes.

DU SUJET AU PROJET

1 – INITIER UNE DYNAMIQUE PROFESSIONNELLE

La pertinence des apports « théoriques » en termes d'apprentissage, de prise de conscience, de projection... mais également côté pratique, sur les aspects de mises en relation et en situation, s'est traduite en temps réel.

En seulement 7 jours, 100% des animateurs et partenaires prescripteurs ont constaté des avancées concrètes chez les participant.es.

Entrées immédiates en formation, prises de rendez-vous d'accompagnement, remobilisation sur la recherche d'emploi ou de stages... Que les personnes aient une activité, un métier ou une filière en tête, l'expérience Flashcoop leur a permis de faire progresser leur projet professionnel.

« Le bilan individuel auprès de chacune des participantes a permis de constater une envie, une confiance à "prendre en main" leur parcours professionnel, une ambition à créer demain une entreprise ou de suivre une formation. »

Isabelle Petiteau, chargée d'accompagnement chez CDP49 et animatrice de la Flashcoop d'Angers.

« Ayant participé à trois bilans individuels en tête-à-tête, on constate une réelle prise de conscience des talents de chacune. Les propos étaient personnels et souvent très touchants. Connaissant certaines en amont de l'expérimentation, j'ai pu constater un réel effet de redynamisation. »

Maïthé Tharreau, Relais Pour l'emploi, partenaire prescriptrice de la Flashcoop d'Angers.

« A l'issue de la Flashcoop, nous constatons que les participantes sont reboostées. Des déclics sont également visibles : des départs en formation, un désir d'entrepreneuriat et des démarches de recherches d'emploi ont été envisagées par les participantes. »

Michel Pierson, chargé d'accompagnement chez Capentreprandre et animateur de la Flashcoop de Forbach.



2 – ENTRER DANS LA PRATIQUE ENTREPRENEURIALE

Création d'entreprise, développement d'une activité... lorsqu'on sait que 23 participant.es avaient pour objectif de sortir du salariat et pour beaucoup le désir d'entreprendre, on comprend l'ampleur des attentes : conseils de formation, soit d'informations, sensibilisation aux étapes clé de la création d'entreprise, besoin de mise en contact...

Tout l'objet de la Flashcoop a consisté à confronter chacun à la réalité du terrain, conforter certains dans leurs projets respectifs, accompagner tous les chemins.

En abordant l'ensemble des métiers nécessaires à l'entrepreneur.e pour développer son activité, les participant.es ont pu là encore avancer très concrètement et identifier leurs atouts et compétences à acquérir à l'image de l'atelier pilotage financier, domaine souvent méconnu.

Plus spécifiquement, la Flashcoop a également vocation à personnaliser ses réponses : à la Flashcoop d'Ernée par exemple, B entrepreneur en informatique en Afghanistan, a pu se pencher sur les statuts et la législation française. À celle d'Angers, M a eu l'occasion de bénéficier des conseils d'un Chef quant à l'installation d'un laboratoire culinaire chez soi et aux réglementations relatives à l'hygiène...

« La personne accompagnée s'est, dans un premier temps, mise en mouvement pour la création de son food truck mais au vu des investissements, elle a reporté son projet. J'ai ressenti une réelle remobilisation pour elle. Elle a gagné en confiance et a souligné le fait que s'impliquer dans une démarche collective lui avait fait du bien. »

Anne Martineau, Relais Pour l'Emploi, Partenaire prescriptrice de la Flashcoop d'Angers.

3 – JOUER LA CARTE RÉSEAU

L'univers de l'accompagnement à la création d'activité est étranger à beaucoup. Prendre conscience qu'on n'est pas seul et qu'il existe un réseau d'acteurs en charge d'aider à la concrétisation de son projet, est un formidable tremplin à l'action.

Si tous les sujets n'ont pu être approfondis ou abordés faute de temps, les participant.es ont bénéficié d'une mise en relation largement appréciée avec les experts du réseau d'accompagnement à la création.

Résultats : certains sont entrés en coopérative d'activité et d'emploi, d'autres ont bénéficié d'un diagnostic projet par la coopérative d'activité et d'emploi, ou encore ont été dirigés vers des formations spécifiques à l'entrepreneuriat (comme certaines participantes de Gap qui ont intégré la formation « Entreprendre au féminin » proposée par le Centre populaire de l'enseignement des Alpes-Maritimes). Par ailleurs, les personnes ayant une idée d'activité mais dont la situation exigeait une levée des freins à l'emploi plus spécifique, ont été mises en contact avec les partenaires de l'insertion afin d'assurer une continuité de parcours.

« Ils ont pu chaque jour expérimenter une nouvelle compétence que l'on attend d'un entrepreneur. Ils savent désormais leurs points forts et les compétences à acquérir pour mener à bien leur projet d'entreprise. »

Julie Geslot, Chargée d'accompagnement chez Coodemarrage et animatrice de la Flashcoop de Laval.

« Cette formation-là, ça a été un déclic aussi, et en même temps une continuité à mes projets. Maintenant je sais qu'il y a des gens comme vous à CDP49 qui sont là pour aider, c'est ce que je cherchais (...) une bouée qui m'a été lancée. »

Participante de la Flashcoop.



POUR UN DÉPLOIEMENT À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Disposer de ressources d'animation à l'échelle nationale, inscrire les Flashcoop comme une étape dans un parcours d'insertion, affiner les expertises via une approche pluridisciplinaire...

L'étude d'impact des Flashcoop en a confirmé les bénéfices et révélé les axes de développement, pour un changement d'échelle à la hauteur des enjeux.

50 bénéficiaires hier, 500 demain ?!...

UN FORT POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT

Les 7 coopératives d'activité et d'emploi initialement engagées ont exprimé leur souhait de réaliser chacune, en moyenne, 3 nouvelles opérations Flashcoop dès 2021 et d'expérimenter le dispositif auprès de nouveaux publics éloignés de l'emploi (comme des personnes en situation de handicap).

ACTIONS ET PERSPECTIVES

Dès le 1^{er} janvier 2021, Flashcoop entrera dans une nouvelle phase de son déploiement avec le lancement d'un dispositif pédagogique, permettant à toute structure de l'insertion ou de l'accompagnement à la création d'activité, de mettre en place cette coopérative éphémère.

FORMATION « MONTER & ANIMER UNE FLASHCOOP »

Mêlant présentiel, distanciel et formation-action, deux parcours de formation destinés aux personnes en charge du pilotage et de l'animation des Flashcoop seront proposés dès 2021.

2 sessions formations par an sont prévues dès 2021 au terme desquelles 18 à 30 animateurs seront opérationnels.

L'objectif final ? Constituer une communauté de praticiens Flashcoop et un pôle de formateurs experts, capables d'accompagner au lancement de Flashcoop sur des territoires dépourvus de coopérative d'activité et d'emploi (ou auprès d'acteurs ne disposant pas de compétences d'accompagnement à la création d'activité).

CYCLES DE RENCONTRES

« APPROFONDIR LES CONNAISSANCES ET LES COMPÉTENCES EN ACCOMPAGNEMENT À L'INCLUSION PROFESSIONNELLE »

Afin de développer des expertises pointues en matière d'accompagnement ciblé (via les Flashcoop ou autres programmes d'accompagnement), Coopérer Pour Entreprendre organisera, grâce au soutien de la Fondation de France, des séminaires thématiques dédiés aux pratiques d'accompagnement à l'inclusion professionnelle.

Ces séminaires privilégieront la pluridisciplinarité avec l'intervention de chercheurs en sciences sociales et humaines ou encore de praticiens agissant au plus près des publics concernés. Une approche ouverte permettant de mieux comprendre la réalité économique, sociale, administrative, culturelle, psychologique des personnes.

LES PREMIERS PUBLICS CIBLÉS EN 2021



En savoir plus sur : www.cooperer.coop

- Les personnes en situation de handicap
- Les migrants
- Les jeunes en situation de décrochage

FLASHCOOP AVEC PIC 100% INCLUSION

OPÉRATION 1

En 2020, l'Association Nationale des Groupements de Créateurs (ANGC), lauréate du PIC 100% inclusion pour le programme « J'entreprends mon projet d'avenir », a réuni un consortium de 12 acteurs dont Coopérer Pour Entreprendre, pour mettre en œuvre un nouveau projet d'expérimentation.

Objectifs : la mobilisation, la montée en compétences et l'accès à l'emploi ou l'activité durable des personnes les plus en difficulté. L'accent sera donc mis sur les personnes en situation de non-recours ou dites « invisibles », peu ou pas qualifiées, résidant dans les territoires prioritaires et de tous âges (et plus particulièrement les moins de 25 ans).

DÉROULÉ DU PARCOURS « J'ENTREPRENDS MON PROJET D'AVENIR » (JUSQU'À 15 MOIS)

- 1 – J'exprime mes rêves, mes projets (remobilisation)
- 2 – J'apprends à construire et mener mon projet d'avenir (montée en compétences)
- 3 – Je concrétise mon projet d'avenir (accès à l'emploi ou l'activité durable).

Des Flashcoop seront intégrées dès 2021 en phase 1 du parcours.

OPÉRATION 2

Dans le cadre du PIC 100% inclusion « La locomotive, les chemins du faire » porté par La Régie des Écrivains sur les territoires du Bas Rhin et du Maine et Loire, des Flashcoop seront réalisées et proposées aux bénéficiaires à travers un parcours sans couture dès 2022.

LA FEUILLE DE ROUTE DE COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE

- **Garantir un transfert de savoir-faire de qualité** via les dispositifs de formation éprouvés lors de l'expérimentation
- **Constituer un réseau de formateurs certifiés** à déployer sur des territoires non pourvus
- **Stimuler les financements locaux aux projets Flashcoop**, comme dispositif d'intérêt général
- **Lancer et animer une communauté de praticiens** pour accélérer l'échange des bonnes pratiques
- **Engager une démarche collective et pluridisciplinaire** de recherche-action autour de l'insertion professionnelle par l'entrepreneuriat

DÉCEMBRE 2020

Conception Rédaction
Coopérer pour Entreprendre

Conception graphique
Signes du quotidien

En savoir plus : www.cooperer.coop